

DÉLÉGATION AVEC LA DAF DE LA DGAVAQ

La section FO Techniciens a été reçue le 24 Juin dernier par Audrey Deleu-Nabet, Directrice d'Appui Fonctionnel de la DGAVAQ et Floriane Bruc, Responsable du Service des Ressources Humaines de notre direction.

Nous leur avons présenté les différentes revendications des techniciens de la DGAVAQ.

La réorganisation de 2022 a profondément bouleversé les missions des techniciens et leur positionnement professionnel !



Perte d'autonomie et de valeur ajoutée

Notre champ d'action et nos compétences ont été restreints. Auparavant force de proposition sur les bâtiments attribués, les techniciens sont aujourd'hui cantonnés à un rôle de simples exécutants.

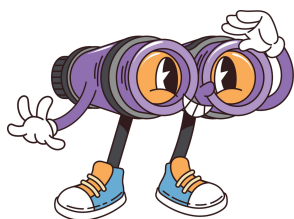
En effet, auparavant ils proposaient une programmation, validée par un service gestionnaire. La procédure est désormais inversée, ce qui ne leur permet plus d'anticiper car ils reçoivent les programmations entre mars et mai et entre les démarches d'urbanisme, de réalisation des études et engagements financier, ils ont des délais de plus en plus courts...

Dilution des responsabilités

Avant 2022, le technicien était interlocuteur unique pour la programmation et la mise en œuvre des travaux d'un bâtiment. La gestion est désormais fragmentée.

Plusieurs techniciens peuvent intervenir simultanément sur un même site (ex : un technicien maintenance et un technicien travaux parfois par étage ou par entité : (centre social, administratif, école). Cette organisation engendre un flou structurel quant aux périmètres d'intervention de chacun.

Perte de vision à long terme



Le suivi global des opérations (de la planification aux finitions, y compris l'arbitrage des gros travaux en conseil municipal) a été remplacé par une gestion court-termiste. Le manque de visibilité et d'anticipation des chargés de programmation des services gestionnaires souvent en sous-effectif leur impose de travailler constamment dans l'urgence.

Lourdeurs administratives et opérationnelles

Les techniciens font face à une complexification bureaucratique croissante : multiplication des interlocuteurs pour l'obtention des budgets, renouvellements de marchés laborieux, saturation des tranches budgétaires, etc.

Déficit de communication

Le manque de coordination transverse entre le Pôle PMEXT, le PETTB et les services gestionnaires est préjudiciable. La répartition des missions de chacun manque de clarté. Rappelons que les missions des service amiante et service travaux relèvent du pénal entraînent des responsabilités qui relèvent du pénal.



NOTRE SECTION FO TECHNICIENS DEMANDE !!!

Participation au projet de réorganisation

Si une réorganisation doit avoir lieu, les techniciens sont à même d'apporter un éclairage expert sur les réelles problématiques du terrain et des propositions pour les résoudre, dans un souci d'efficacité, de continuité et de service rendu au public.

Amélioration des conditions de travail

Afin de restaurer l'efficacité opérationnelle et d'assurer le bien-être des agents sur le terrain, nous avons formulé les demandes suivantes :

- 
Mise en place de moyens techniques : Logiciel ou site internet/intranet (existant avant réorganisation) pour la rédaction, l'édition des feuilles d'engagement financiers et le suivi de programmation. Relance des licences AUTOCAD pour lecture et modification des plans DWG. Dotation de mètres et télémètres pour la vérification des factures.
- Ajustement du système de pointage** : mise en place du badgeage en mobilité pour les techniciens itinérants, afin de supprimer les contraintes géographiques liées au badgeage fixe.
- Accompagnement et intégration** : Structuration de procédures écrites claires et déploiement de formations professionnelles dès la prise de poste des nouveaux techniciens embauchés.
- Prise en charge des frais professionnels (TIMO) et Carte Parking** : généralisation du dispositif TIMO à l'ensemble des techniciens. Les déplacements professionnels s'effectuant régulièrement dans des zones à stationnement payant, il est anormal que ces frais soient supportés par les agents. De même pour l'hyper centre, nous demandons l'attribution de cartes de parking Indigo, les agents ne trouvant pas toujours de places de stationnement payant et sont pénalisés par des amendes lors de leurs interventions.
- Moyens logistiques adaptés** : Attribution de véhicules de service en nombre suffisant, adaptés aux missions de terrain et dotés de la climatisation.
- Qualité de vie au travail (QVT)** : : Renouvellement de la demande d'octroi d'un jour de télétravail par semaine pour les techniciens volontaires.

La DAF nous a indiqué avoir demandé à la DSI la création d'un logiciel d'engagement et de suivi de programmation .

La DAF nous a précisé que des formations sont programmées (notamment marchés publics, finances publiques).

“ **Plus que jamais, la section FO Techniciens se préoccupe de l'amélioration des conditions de travail des agents.** ”

Pour la Section
Roxane FIOLETTI
Sophien ABID



REJOINS-NOUS
Adhère à FO !

Pour le Bureau
Patrick RUÉ

**Syndicat Général des Territoriaux FORCE OUVRIERE de la Ville de Marseille
et Métropole Aix Marseille Provence**

17 bd d'Athènes - 13001 Marseille - Tél : 04 91 14 52 70

Mail : foterritoriauxmarseille@gmail.com - Site : www.foterritoriauxmarseille.fr

